



Selon le ministre André Antoine, 230.000 Wallons travaillent hors de la Région, dont 46.000 dans un des pays limitrophes. Le nombre de Wallons travaillant en France a toutefois chuté, ces dernières années, pour des raisons fiscales. © BELGA.

Entités fédérées / Les commissions parlementaires communes Flandre-Wallonie-Bruxelles ont du plomb dans l'aile

Les élus wallons allergiques au Vlaams Belang

C'est une belle idée : faire travailler ensemble des parlementaires régionaux du nord et du sud du pays, sur des dossiers concrets qui intéresseront les citoyens de part et d'autre de la frontière linguistique. Mais à Namur, l'accueil des élus est tiède et parfois glacial. Et le projet n'est pas loin de tourner au fiasco.

L'idée de commissions parlementaires communes a été lancée par Jan Peumans, le président N-VA du parlement flamand. Au printemps, il s'en est ouvert à Emily Hoyos, sa collègue Ecolo du parlement wallon. D'accord, a répondu celle-ci,

mais à condition d'associer le parlement bruxellois au projet. La réponse de Jan Peumans a un peu tardé, mais elle est positive. Étape suivante : déterminer les thèmes des discussions à trois.

Les parlementaires flamands ont fait le boulot : ils ont rédigé de longues listes de sujets de débats. Les commissions du parlement wallon doivent en faire de même. Et c'est ici que ça cale. L'idée avait déjà suscité un intérêt très limité avant les vacances de Noël. Cette semaine, on assiste carrément à une fin de non-recevoir : les élus renvoient systématiquement le point « Identifi-



LE DUO Peumans-Hoyos s'était mis d'accord. Mais à Namur, les députés ne sont guère enthousiastes. © BELGA.

cation des thèmes de travail » à la conférence des présidents pour informations complémentaires. Une voie de garage.

Les critiques sont parfois très générales : « *Les parlementaires n'ont pas été associés, c'est du bricolage !* » Ou simplement fidèles à la logique fédérale : « *On oublie la Communauté germanophone.* » Ou encore simplement pratiques : « *Quelles seront les règles du jeu ? Siégera-t-on à huis clos ? A quel rythme ?* »

Le perspective d'un « machin » inquiète beaucoup d'élus qui ont appris qu'avant d'aborder le fond, ces commissions com-

munes devront d'abord établir un... règlement d'ordre intérieur.

Mais c'est surtout la perspective de siéger avec des élus du Vlaams Belang - ils sont 19 au parlement flamand - qui freine les parlementaires wallons. Dans le chef de Jean-Claude Maene (PS) et Hervé Jamar (MR), deux présidents de commission, les choses sont clairement dites : pas question de présider des séances communes avec des représentants de l'extrême droite flamande. Isabelle Simonis, chef de groupe PS, et d'autres élus abondent : les obstacles idéologiques sont énormes. ■